



Charlesbourg, le 27 avril 1998

A V I S

À TOUS LES FOURNISSEURS

CONSULTATION DES PROPRIÉTAIRES / PLANS COMPLÉMENTAIRES

La Direction de la rénovation cadastrale (DRC) avise ses Fournisseurs qu'ils devront dorénavant apporter et rendre disponibles lors de la consultation des propriétaires les plans cadastraux complémentaires qui, le cas échéant, auront préalablement été corrigés suite aux commentaires émises dans les rapports de contrôle de la livraison 3.

(Avis 98-43)

